

**MAISON DE L'EMPLOI  
DU GRAND PERIGUEUX**

**CAHIER DES CHARGES**

**Prestations de services pour des actions de  
remobilisation de participants du PLIE sous l'intitulé  
« du collectif pour redynamiser les demandeurs d'emploi de  
longue durée »**

# SOMMAIRE

## **Article 1**      **PRESENTATION DE LA MAISON DE L'EMPLOI DU GRAND PERIGUEUX**

- 1-1 COORDONNEES
- 1-2 MISSIONS

## **Article 2**      **OBJET DE LA CONSULTATION – DISPOSITIONS GENERALES**

- 2-1      Objet
- 2-2      Description de l'action
- 2-3      Objectifs poursuivis
- 2-4      Modalités de mise en œuvre
- 2-5      Modalités de suivi

Maison de l'emploi du Grand Périgueux 10 bis, avenue Georges Pompidou 24 000 Périgueux Tél : 05.53.06.68.20



Ces projets sont cofinancés par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020.

### **1-1 COORDONNEES**

MAISON DE L'EMPLOI DU GRAND PERIGUEUX  
10 bis, avenue Georges Pompidou 24 000 Périgueux  
Tél. 05 53 06 68 20  
www.mde-grandperigueux.fr - contact@mde-grandperigueux.fr  
Siret n° 49426526700018

### **1-2 MISSIONS**

La Maison de l'Emploi (MDE) est une association qui compte 11 salariés. Elle s'adresse aux demandeurs d'emploi de plus de 26 ans en complément, à la Mission Locale qui gère les moins de 26 ans. Ce sont les deux outils du Grand Périgueux pour l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi. C'est un travail complémentaire à celui que mène Pole emploi ou le Pole RSA du Département.

La MDE a deux objectifs ;

#### **L'accompagnement renforcé de 500 personnes éloignées de l'emploi :**

Pour atteindre cet objectif la MDE dispose principalement d'un outil, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) qui met à la disposition des bénéficiaires plusieurs outils :

- **L'accompagnement personnalisé** par 4 conseillers en insertion professionnelle. Cet accompagnement a permis + 50 % de sorties positives (CDI, CDD de plus de 6 mois, formations qualifiantes,..) en 2022.
- **L'insertion professionnelle de 80 réfugiés.**
- **La clause d'insertion sociale dans les marchés publics.** En 2022 ce sont 35 000 heures qui ont été générées par ces clauses. Elles ont permis de faire travailler 105 personnes, dont 75 % ont débouché sur un emploi.
- **Une chargée de relations entreprises.** Elle effectue un travail de prospection, de recherche d'emplois et de stages pour les bénéficiaires du PLIE.
- **La fabrique à entreprendre.** Il s'agit de sensibiliser et d'accompagner les personnes principalement des quartiers Politique de la Ville vers la création d'entreprises.

#### **La recherche de solutions pour les entreprises qui n'arrivent pas à recruter :**

- La mise en place d'une démarche de **Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales** afin de permettre de rassembler les acteurs de l'économie, de l'emploi, de la formation et de l'insertion.
- L'accompagnement des entreprises dans leur démarche de **Responsabilité Sociétale des Entreprises.**

En complément la MDE effectue :

- **La gestion des offres et demandes d'emploi** qui ne s'adressent pas aux participants du PLIE.
- **L'animation du territoire** En 2022, la MDE a mené différentes initiatives « Rencontres de l'Emploi », salon de la transition et de la reconversion professionnelle.

Maison de l'emploi du Grand Périgueux 10 bis, avenue Georges Pompidou 24 000 Périgueux Tél : 05.53.06.68.20

**2-1 Objet**

**Contexte**

La Maison de l'Emploi du Grand Périgueux (MDE) porte un dispositif, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), destiné à accompagner les demandeurs d'emploi de longue durée qui souhaitent retrouver un emploi. Ce dispositif est principalement basé sur l'accompagnement individuel de ces personnes.

A la fin de la programmation 2014-2020 du PLIE, une évaluation a été faite. Dans les conclusions il a été relevé que pour certaines personnes l'accompagnement individuel n'est pas suffisant pour lancer une dynamique de recherche d'emploi.

Après concertation avec ses partenaires du PLIE il a semblé à la MDE que la mise en place d'un accompagnement collectif pourrait être une solution.

Une rencontre a alors été organisée avec plusieurs partenaires du PLIE afin de réfléchir à des actions au cours desquelles il serait proposé aux personnes rétives à un accompagnement individuel de définir un projet collectif sur lesquels elles souhaitent travailler et en leur proposant différents ateliers et formations qu'elles auraient envie de suivre.

**2-2 Description de l'action**

L'action se déroule sur 3 mois.

Elle se découpe en 3 modules consécutifs permettant d'aller crescendo dans la mise en mouvement.

Module 1 : être actif

Module 2 : être acteur

Module 3 : être auteur

En plus de ces modules un suivi individuel est effectué à la fin de chaque module.

Ce sont les accompagnatrices emploi du PLIE qui proposent et prescrivent le Module 1 aux personnes pour qui cette action serait susceptible d'être bénéfique.

A la fin du module 1, les participants décident s'ils veulent poursuivre ou non la démarche. Le parti pris est de favoriser un engagement naturel et individuel à la démarche.

Le module 2 travaille la dynamique de groupe et la mise en action. A ce stade, la mise en mouvement peut déjà avoir eu lieu et atteindre l'objectif d'un déblocage dans l'accompagnement individuel.

Le module 3 va permettre de travailler sur un temps un peu plus long et plus en profondeur pour amener chacun le plus loin possible dans leur mise en mouvement et dans le développement du pouvoir d'agir

### **2-3 Les objectifs poursuivis**

- Créer une dynamique de groupe qui profite à l'ensemble des participants. L'objectif est une remotivation afin de pouvoir enclencher des dynamiques professionnelles individuelles.
- Proposer de nouvelles méthodes pour que les demandeurs d'emploi soient autonomes dans leur projet professionnel.

### **2-4 Les modalités de mise en œuvre**

L'action durera 3 mois et sera réalisée deux fois dans l'année, en février et en septembre. Le groupe de personnes comprendra une douzaine de personnes. :

#### **Module 1 : 2 demi-journées de 3 heures, soit 6 heures**

Présentation des intervenants,  
Programme du dispositif général.

Faire comprendre que ce que l'on souhaite c'est d'arriver à « faire bouger » les participants au PLIE.  
Pour cela c'est une méthode innovante qui va être mise en place, à partir des méthodes existantes.

Il leur est proposé de participer à une opération collective.  
Les compétences qui vont être acquises pendant ces 3 mois pourront être valorisées professionnellement.

Des entretiens individuels seront organisés pour faire un « diagnostic »/une évaluation qui vous va permettre de fixer des objectifs aux participants.

#### **Module 2 : 12 demi-journées de 3 heures, soit 36 heures**

Mise en place d'un cadre commun entre les participants.  
Construction du programme.  
Recherche d'une idée de sortie.  
Choix de la thématique et définition de toutes les étapes  
En sous-groupes approfondissement des idées.  
A la fin de la 3<sup>ème</sup> semaine organisation d'une sortie.

#### **Module 3 : 18 demi-journées de 3 heures, soit 54 heures**

2 groupes de projet.  
Il faudrait baliser les attentes.  
Vous avez mené une action. Vous avez fait une évaluation qui vous a fixé des objectifs.  
Quel est votre plan de formation personnel ?

Rappel sur le bilan du module 2 et cadrage du module 3.  
On part sur "il faut travailler sur un projet d'action collectif qui doit servir à eux et aux DELD.  
Recherche d'une idée pour un projet ?  
Planification des ateliers.  
Pendant les semaines qui suivent vont alterner:

Maison de l'emploi du Grand Périgueux 10 bis, avenue Georges Pompidou 24 000 Périgueux Tél : 05.53.06.68.20

- un travail en autonomie accompagné,
- des ateliers.

### **Réalisation de bilans à l'issue de chaque module.**

Bilan collectif oral de l'action collective : 3 demi-journées, soit 9 heures

Bilan individuel écrit : 15 demi-journées, soit 45 heures.

#### **2-5 Les modalités de suivi**

- Le pourcentage de personnes qui suivent la totalité des 3 modules,
- Le taux de présence à chacun des modules,
- A 6 mois, les actions engagées dans le parcours d'insertion socio-professionnelle,
- A un an, les actions engagées dans le parcours d'insertion socio-professionnelle.

### **RAPPEL NON EXHAUSTIF DE POINT REGLEMENTAIRE :**

#### **Protection des données :**

Pour tout traitement de données personnelles effectué en relation avec cette commande, les parties se conformeront au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données) – « RGPD ».

Chaque partie déclare et garantit à l'autre partie qu'elle se conformera strictement au RGPD pour tout traitement de données personnelles effectué en rapport avec cette commande.

Les principes fondamentaux :

- le consentement des personnes physiques concernées par le traitement des données à caractère personnel
- le droit de rectification, à l'oubli et à la portabilité des données ouvert à ces personnes
- la responsabilité des responsables de traitement et des sous-traitants, auxquels il incombe d'être en mesure de justifier que le consentement des personnes susvisées a été recueilli régulièrement, que le risque a été analysé et que les modalités techniques et organisationnelles sont en place pour y faire face.

En particulier, dans le cas de recours à la sous-traitance, le titulaire devra se conformer à l'article 28 EU RGPD.

Nonobstant toute clause contraire, les parties n'encourront aucune responsabilité contractuelle au titre de la présente commande, dans la mesure où le respect du RGPD les empêcherait d'exécuter l'une de leurs obligations au titre de la commande.

#### **Renseignements :**

Prénom Nom : Philippe Lacoste

Fonction : Chargé d'observation et de statistiques

Tél. : 05.53.06.68.20

Mail : p.lacoste@mde-grandperigueux.fr

Maison de l'emploi du Grand Périgueux 10 bis, avenue Georges Pompidou 24 000 Périgueux Tél : 05.53.06.68.20



Ces projets sont cofinancés par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020.

# Fiche d'indentification du candidat

(à retourner dûment complétée et signée)

<b>Dénomination</b>	
Statut juridique	
Numéro SIRET	
Adresse de l'organisme	
Coordonnées téléphoniques	
Adresse mail	
<b>Nom du représentant légal</b>	
Noms des dirigeants	
Nom de la personne responsable de la prestation	

Je soussigné(e), (NOM et Prénom) .....

représentant(e) légal(e) de .....

- certifie que l'organisme est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- certifie que l'organisme n'est pas soumis à une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire au moment du dépôt de l'offre;

Fait à .....,

le .....,

(Nom et fonction)

(Cachet Structure)

(Signature)

Maison de l'emploi du Grand Périgueux 10 bis, avenue Georges Pompidou 24 000 Périgueux Tél : 05.53.06.68.20



Ces projets sont financés par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020.

## **Attestation d'absence de conflit d'intérêts** (à retourner dûment complétée et signée)

Je soussigné(e) ....., agissant en qualité de représentant légal de l'organisme (**raison sociale, adresse et Siret**) ..... fournisseur de biens et/ou de services pour la prestation dénommée (**intitulé de la prestation**) ..... qui se réalisera pour la période du .....au .....,

déclare sur l'honneur que ladite personne morale et/ou ses représentants :

- a) ne sont affectés par aucun conflit d'intérêts dans le cadre de la présente prestation. Un conflit d'intérêts peut résulter notamment d'intérêts économiques, d'affinités politiques ou nationales, de liens familiaux ou sentimentaux, ou de toutes autres relations ou intérêts communs ;
- b) feront connaître à **La Maison de l'Emploi du Grand Périgueux** sans délai, toute situation constitutive d'un conflit d'intérêts ou susceptible de conduire à un conflit d'intérêts ;
- c) n'ont pas consenti, recherché, cherché à obtenir, ou accepter, d'avantage financier ou autre, en faveur ou de la part d'une quelconque personne constituant une pratique illégale ou relevant de la corruption, directement ou indirectement, en tant qu'incitation ou récompense liée au présent projet.

Je suis informé(e) que les informations fournies ci-dessus sont susceptibles d'une vérification.

Fait à .....,

le .....,

(Nom et Fonction)

(Cachet Structure)

(Signature précédée de la mention " Lu et approuvé ")

Maison de l'emploi du Grand Périgueux 10 bis, avenue Georges Pompidou 24 000 Périgueux Tél : 05.53.06.68.20



Ces projets sont financés par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020.